
SEANCE DU 4 MAI 2011

DÉCISION N° 2011 / 38 / PAG / 2

**PROJET D'EXTENSION DU PORT DE JARRY
PORT AUTONOME DE LA GUADELOUPE**

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants et son article R.121-7,
 - vu la lettre de saisine en date du 22 mars 2011, reçue le 25 mars 2011, du directeur général du Port Autonome de la Guadeloupe et le dossier joint relatif au projet d'extension du port de Jarry,
 - vu sa décision n° 2011/24/PAG/1 du 6 avril 2011 décidant l'organisation d'un débat public,
-
- après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

Article unique :

De nommer Monsieur Jean-Claude DEGRAS président de la commission particulière du débat public sur le projet d'extension du port de Jarry.

Le Président


Philippe DESLANDES